

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Kiehl Durator

UFI: DR10-90K0-100N-29JQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG
Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466
E-mail: info@kiehl-group.com
Interlocuteur: Département de laboratoire
Internet: www.kiehl-group.com
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240
Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

| | | | |
|-----------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------------|
| KIEHL Austria GmbH | Perfektastr. 57; | A-1230 Wien | Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93 |
| KIEHL FRANCE S.A.R.L. | 5, rue de Londres; | F-67670 Mommenheim | Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25 |
| KIEHL Italia s.r.l. | Via San Rocco, 101; | I-16036 Recco (GE) | Tel. +39 / 0185 730 008 |
| KIEHL Schweiz AG | St. Dionys-Str. 33; | CH-8645 Jona | Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74 |
| KIEHL Hungary Kft. | Felsöipari körút 3/ D | HU-2142 Nagytarcsa | Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41 |

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

France: +33 (0) 1 45 42 59 59
Belgique: 070 245 245 (gratuit, 24h/24 et 7j/7) ou 02 264 96 30 (tarif normal)
Luxembourg: 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4; H302
Eye Dam. 1; H318
Skin Sens. 1A; H317
Muta. 2; H341
STOT RE 2; H373
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Trimethylolpropane tris(2-méthyl-1-aziridine propionate)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 2 de 10

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

| | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H341 | Susceptible d'induire des anomalies génétiques. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P260 | Ne pas respirer vapeurs. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

agents de réticulation, additifs

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|---|----------|------------------|--------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 64265-57-2 | Polyfunctional Aziridine cross-linking agent | | | 95 - < 100 % |
| | 264-763-3 | | 01-2119963929-15 | |
| | Muta. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, STOT RE 2, Aquatic Chronic 2; H341 H302 H318 H317 H373 H411 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|--|--|--------------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 64265-57-2 | 264-763-3 | Polyfunctional Aziridine cross-linking agent | 95 - < 100 % |
| | par voie orale: ATE = 500 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 3 de 10

Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Information supplémentaire

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 4 de 10

Autres informations

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Non demandé

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Information supplémentaire

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans le conteneur original.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Laver avec de l'eau et du savon.

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Gants imperméables en caoutchouc butyle

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 5 de 10

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | |
|--|------------------|------------------------|
| L'état physique: | liquide | |
| Couleur: | faiblement jaune | |
| Odeur: | type amine | |
| Point de fusion/point de congélation: | | <0 °C |
| Inflammabilité: | | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité: | | non applicable |
| Limite supérieure d'explosivité: | | non applicable |
| Point d'éclair: | | >100 °C |
| Température d'auto-inflammation: | | non déterminé |
| Température de décomposition: | | non déterminé |
| pH-Valeur (à 25 °C): | | env. 10,5 |
| Viscosité cinématique: | | non déterminé |
| Hydrosolubilité: (à 20 °C) | | complètement miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants indéterminé | | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | | non déterminé |
| Pression de vapeur: | | non déterminé |
| Densité (à 20 °C): | | 1,08 g/cm ³ |
| Densité de vapeur relative: | | non déterminé |
| Caractéristiques des particules: | | non applicable |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'inflammation spontanée

solide:

gaz:

Propriétés comburantes

Sans rapport

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Viscosité dynamique:

(à 20 °C)

Durée d'écoulement:

non applicable

non applicable

non déterminé

non déterminé

non applicable

non applicable

non applicable

200 mPa·s

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 6 de 10

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.
Stable dans les conditions recommandées de stockage.
S'hydrolyse en présence de:

10.5. Matières incompatibles

Acides, Anhydrides d'acide, Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.
Possibilité d'effets irréversibles.
L'ingestion ou l'inhalation de vapeurs provoque une irritation des muqueuses proportionnelle à la durée de l'exposition. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent inclure: Réactions allergiques

ETAmé calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|---------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 64265-57-2 | Polyfunctional Aziridine cross-linking agent | | | | |
| | orale | ATE 500 mg/kg | | | |

Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.
Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Polyfunctional Aziridine cross-linking agent)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Polyfunctional Aziridine cross-linking agent)
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Polyfunctional Aziridine cross-linking agent)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 7 de 10

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

DL50/orale/rat = 3038 mg/kg

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas décharger dans l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Triméthylolpropane tris(2-méthyl-1-aziridine propionate))

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 8 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Trimethylolpropane tris(2-methyl-1-aziridine propionate))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

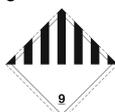
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

274, 335, 969

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Oui



Matières dangereuses:

Trimethylolpropane tris(2-methyl-1-aziridine propionate)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 9 de 10

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2 / 3 / 6 / 7 / 8 / 12 / 15

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
Acute Tox: Toxicité aiguë
Eye Dam: Lésions oculaires graves
Skin Sens: Sensibilisation cutanée
Muta: Mutagénicité sur les cellules germinales
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl Durator

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: j2215_sd

Page 10 de 10

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Acute Tox. 4; H302 | Méthode de calcul |
| Eye Dam. 1; H318 | Méthode de calcul |
| Skin Sens. 1A; H317 | |
| Muta. 2; H341 | Méthode de calcul |
| STOT RE 2; H373 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 2; H411 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H341 | Susceptible d'induire des anomalies génétiques. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)